

# Concertation Inventons les Boulevards du 21ème siècle

## BILAN DES GARANT.E.S

Walter ACCHIARDI  
Paola OROZCO-SOUËL  
Garant.e.s de la concertation  
11 janvier 2025

<b>PREAMBULE</b>	<b>2</b>
<b>Un long processus de concertation qui a connu des phases et des modifications</b>	<b>2</b>
<b>Une concertation garantie par des tiers neutres et indépendants issus de la liste des garant.e.s de la Commission nationale du débat public (CNDP).</b>	<b>3</b>
<b>I. DISPOSITIFS DE CONCERTATION</b>	<b>3</b>
<b>Dispositifs de concertation organisés en présence des garant.e.s</b>	<b>4</b>
<b>Dispositifs de concertation organisés sans la présence des garant.e.s</b>	<b>4</b>
<b>II. SYNTHESE DES ECHANGES</b>	<b>5</b>
<b>Les sujets qui ont fait débat au début de la concertation (2019-2022)</b>	<b>5</b>
<b>Les discussions des participants à la deuxième étape de la concertation (2023-2024)</b>	<b>5</b>
<b>III. ANALYSE DE LA CONCERTATION</b>	<b>6</b>
<b>Les observations des garant.e.s</b>	<b>8</b>
Une maîtrise d'ouvrage disponible et ouverte	8
La question de la mobilité, un sujet de débat au début de la concertation tendant à devenir secondaire à la fin	8
De la volonté d'impliquer la rive droite aux moyens déployés pour permettre sa participation	9
<b>IV. RECOMMANDATIONS</b>	<b>9</b>

## PREAMBULE

### Un long processus de concertation qui a connu des phases et des modifications

Le 12 juillet 2019, Bordeaux Métropole décide, par délibération, de lancer une concertation relative au projet d'aménagement urbain des Boulevards conformément au Code de l'urbanisme, articles L103-2 et suivants et R103.

La 1<sup>ère</sup> étape de cette concertation « *Alimenter le diagnostic et formuler des intentions* » s'est déroulée du 30.09.2019 au 11.04.2022. Elle avait pour objectif la rédaction d'un cahier des charges pour le plan guide de l'aménagement des Boulevards et a mobilisé différentes publics (élus, riverains, associatifs, professions libérales, usagers...).

Cette concertation, pilotée par Bordeaux Métropole suite à la délibération du 12.07.19, associait de manière étroite les 4 communes de la rive gauche concernées : Bègles, Bordeaux, Le Bouscat, Talence. La rive droite, et notamment les communes de Floirac, Cenon, Lormont et Bassens, faisant à l'époque l'objet d'études complémentaires pour réfléchir au bouclage des Boulevards du pont Jacques Chaban-Delmas au pont Simone-Veil, n'a pas participé.

La première étape s'est déroulée en deux phases :

- 1<sup>ère</sup> phase de septembre 2019 à juillet 2021 (balades urbaines, ateliers et Comité de la concertation) ;
- 2<sup>ème</sup> phase de septembre 2021 à avril 2022 (ateliers de travail, rencontres avec les publics absents et éloignés).

Elle s'est achevée avec la publication du « bilan intermédiaire » des garant.e.s le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le contexte sanitaire imposé par la pandémie et le changement d'exécutif suite aux élections municipales de 2020 ont ralenti le processus de concertation et modifié le calendrier de la démarche mise en place. Cela a toutefois permis d'expérimenter sur les Boulevards en y installant des aménagements temporaires qui pour certains perdurent comme une voie réservée aux transports en commun et aux cyclistes offrant ainsi la possibilité d'un retour d'expérience d'un aménagement en transition.

Enfin, l'arrivée d'une nouvelle assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au cours de la concertation a introduit des modifications dans les dispositifs et les modalités envisagées au départ avec l'ancien cabinet de concertation. Cela a notamment permis de prendre en compte les recommandations des garant.e.s concernant la mobilisation et la diversification des publics.

La 2<sup>ème</sup> étape de la concertation « *Alimenter les principes d'aménagement et les ambiances* » s'est caractérisée par la volonté de mettre les publics en situation d'indiquer concrètement et sur des sites précis localisés à partir de plans et maquettes, leurs propositions d'aménagement, d'ambiance et d'usage des Boulevards. Ainsi, des dispositifs immersifs ont été déployés et des grandes séquences du projet des Boulevards ont été présentées aux publics. Dans cette deuxième étape de la concertation les publics de la rive droite ont été invités à participer.

La démarche s'est déroulée en trois phases :

- 1<sup>ère</sup> phase de septembre à novembre 2023 (réunion publique de lancement, expérimentation sur le secteur de la Chartreuse, balades urbaines et ateliers d'enfants) ;
- 2<sup>ème</sup> phase de novembre 2023 à juin 2024 (ateliers immersifs en séquences) ;
- 3<sup>ème</sup> phase de juillet à décembre 2024 (cahiers des contributions).

## **Une concertation garantie par des tiers neutres et indépendants issus de la liste des garant.e.s de la Commission nationale du débat public (CNDP).**

Si le Conseil de Développement (C2D) a désigné le 24 octobre 2019 deux garant.e.s de la CNDP pour garantir, dès l'ouverture de la concertation, la possibilité de discuter de l'opportunité du projet, de veiller à la diversité des publics, à l'indépendance et au pluralisme des arguments, Bordeaux Métropole a souhaité relancer et poursuivre sa démarche de concertation avec les garant.e.s nommé.e.s par le C2D au-delà de la publication d'un bilan intermédiaire de la 1<sup>ère</sup> étape de la concertation.

Les deux garant.e.s ont ainsi travaillé avec une équipe projet issue principalement de la Direction générale valorisation du territoire, Pôle Aménagement, accompagnée par la nouvelle AMO assurée par le Cabinet Écologie Urbaine et Citoyenne.

Les principales fonctions des garant.e.s ont porté sur :

- Le conseil à la maîtrise d'ouvrage dans le déroulement de la concertation, étant donné que les objectifs et les modalités étaient déjà en grande partie décidés par Bordeaux Métropole ;
- La vérification du respect des principes de transparence de l'information, d'égalité de traitement pour que chaque personne ait le droit de s'exprimer, d'argumentation de chaque intervention ou prise de position, d'inclusion pour toucher la diversité des publics et aller vers les plus éloignés.
- L'écoute des publics et l'assurance de l'intégration de la participation dans le processus décisionnel notamment à travers une reddition de comptes motivée demandée à Bordeaux Métropole.

### **I. DISPOSITIFS DE CONCERTATION**

Plusieurs dispositifs de concertation ont été envisagés et mis en place dans l'objectif d'alimenter les réflexions de la maîtrise d'ouvrage sur l'aménagement des Boulevards. Actuellement lieu clé pour l'agglomération (axe majeur de déplacement urbain, activités économiques diverses, patrimoine architectural valorisable, etc.), Bordeaux Métropole souhaite aujourd'hui faire des Boulevards et Barrières un levier pour concrétiser ses orientations politiques et dessiner un projet d'avenir pour cet espace public.

Si la première étape de la concertation s'est caractérisée par le déploiement de dispositifs classiques visant l'émergence des besoins et des points de vue, puis l'approfondissement de certaines thématiques afin de formuler des recommandations, la deuxième étape s'est distinguée par la mise en place de dispositifs très immersifs et la volonté d'avancer plus concrètement dans la définition des Boulevards de demain.

Ainsi, un « Plan de Références », se voulant évolutif dans le temps, pour représenter la stratégie et les objectifs de la Métropole à horizon 2034 a vu le jour en plus des Cahiers des contributions citoyennes et partenariales prévus, associant pour sa réalisation l'A'urba et les services de la Métropole. Ce Plan a été présenté et amendé par les élu.e.s participant.e.s en parallèle du travail produit par les publics, séquence par séquence, dans le cadre des ateliers.

Enfin, c'est également pendant cette deuxième étape que les habitants et les élus de la rive droite ont été invités à participer à la concertation et que la démarche, dénommée au départ « *Concertation Boulevards et Barrières* », est devenue le projet « *Inventons les Boulevards du 21<sup>ème</sup> siècle* ».

## Dispositifs de concertation organisés en présence des garant.e.s

Étapes	Dispositifs	Calendrier	Chiffres clés
Modalités de la 1 <sup>ère</sup> étape	Réunion publique de lancement	13.12.019	400 participants au total
	4 Balades urbaines	Du 05.12.2019 au 04.03.2020	85 participants au total
	4 Ateliers de concertation	Du 09.12.2019 au 09.03.2020	190 participants au total
	4 Rencontres du Comité de la concertation	Du 09.07.2020 au 06.07.2021	65 participants au total
	4 Ateliers avec le Comité de la concertation	Du 23.09.2021 au 15.12.2021	37 participants au total
Modalités de la 2 <sup>ème</sup> étape	Réunion publique de lancement	07.09.2023	100 participants au total
	7 Ateliers en séquences	Du 27.11.23 au 26.06.2024	223 participants au total
	Inauguration Expérimentation du secteur de la Chartreuse	16.09.2023	20 participants environ
	Séminaire partenarial	15.05.2024	60 participants environ
	Inauguration du Pont Simone Veil	06.07.2024	108 participants au total
Réunion de clôture		02.12.2024	80 participants au total
En continu	Le site Internet de la participation.  Les registres papiers déposés à la Métropole, Bordeaux, Bègles, Talence, Le Bouscat, Floirac, Cenon, Bassens et Lormont.	Du 30.09.2019 au 11.12.2024	356 participants : 466 contributions et 403 commentaires  1 seul avis déposé en mairie de Lormont.

## Dispositifs de concertation organisés sans la présence des garant.e.s

Dispositifs de la 1 <sup>ère</sup> étape	Calendrier	Chiffres clés
Rencontres avec les publics absents	Réunion CCAS	08.04.2021
	Rencontres Diaconat	21.05.2021
	Rencontres Diaconat	22.06.2021
	Rencontres Diaconat	08.09.2021
	Rencontres Diaconat	29.09.2021
	Atelier professions libérales	07.07.2021
	Atelier professions libérales	23.11.2021
	Atelier travailleurs sociaux	14.06.2021 *30.11/17&23.12 2021
	Cartes postales aux automobilistes	*13.01/18.01 2022
	Micro-trottoirs	15/16.11.2021
Dispositifs de la 2 <sup>ème</sup> étape	Calendrier	Chiffres clés
4 Balades sensorielles sur les 5 prévues dans le cadre de l'expérimentations du secteur de la Chartreuse	Du 13.10.2023 au 28.10.2023	31 participants au total
	Du 16.09.2023 à fin Nov.2023	Non renseigné
3 Visites de chantier	Du 28.09.2023 au 31.10.2023	30 participants au total
3 ateliers d'enfants	Du 20.09 au 18.10 2024	Non renseigné

## II. SYNTHESE DES ECHANGES

### **Les sujets qui ont fait débat au début de la concertation (2019-2022)**

La 1<sup>ère</sup> étape de la concertation a fait émerger les défis liés à l'aménagement des Boulevards de Bordeaux Métropole, en mettant en lumière les tensions entre les besoins de circulation et la création d'espaces de vie conviviaux.

Les Boulevards sont perçus comme des axes de forte circulation, générant pollution, embouteillages et insécurité, notamment pour les mobilités douces. Les résidents souhaitent des aménagements adaptés à leur qualité de vie, tandis que d'autres usagers expriment le besoin d'un accès fluide.

Les participants à la concertation soulignent des contradictions dans les attentes : certains veulent réduire la place de la voiture, d'autres craignent que des aménagements favorisent les résidents au détriment des usagers extérieurs. Des propositions émergent, comme la construction de transports en commun, la sécurisation des pistes cyclables et la végétalisation des espaces publics.

La question de l'identité des Barrières et de leur aménagement est également soulevée, avec des suggestions pour valoriser le patrimoine et créer des lieux de vie. Les participants insistent sur l'importance d'une approche inclusive, prenant en compte les besoins de toutes les générations et des personnes à mobilité réduite.

Enfin, les participants ont exprimé le besoin d'une réelle participation citoyenne dans le processus décisionnel. Ils souhaitent que leurs contributions soient prises en compte et que la concertation soit véritablement intégrée aux décisions finales.

### **Les discussions des participants à la deuxième étape de la concertation (2023-2024)**

Lors de l'étape 2, l'expérimentation sur le secteur de la Chartreuse avec la mise en place d'aménagements éphémères et une installation artistique visaient à capter l'attention des passants et à recueillir l'avis des participants sur les besoins d'intervention sur les Boulevards, les priorités à traiter dans le secteur qui les concernait directement et leurs idées.

Ensuite, 18 secteurs identifiés sur les Boulevards et regroupés par séquences ont été explorés dans les ateliers organisés. Faire émerger des solutions d'aménagement ainsi que les usages et ambiances souhaités sur les Boulevards et les Barrières était l'objectif en vue de produire un Cahier des contributions citoyennes pour orienter les choix d'aménagement. Un focus sur la rive droite a permis aux publics des secteurs de Floirac, Cenon, Lormont et Bassens d'indiquer leurs problématiques spécifiques.

Sur les 7 rencontres organisées par séquences (Ouest, Est, Nord, Sud-Est, Sud-Ouest, Cenon, Lormont), les questions liées à la cohabitation voitures-vélos-piétons, à la gestion du stationnement et à la création d'espaces verts ont été majoritaires.

Si des propositions claires, secteur par secteur, ont émergé, la difficulté de concilier les besoins de déplacement de la population métropolitaine et les envies des riverains et résidents de réinventer les Boulevards a de nouveau été soulignée par les participants. Cependant, la nécessité de créer des voies dédiées aux transports en commun pour les rendre attractifs en améliorant leur efficacité/rapidité et de sécuriser les cyclistes et les piétons ne semble pas faire débat.

Concernant le stationnement, les problématiques et propositions sont sensiblement les mêmes que lors de la 1<sup>ère</sup> étape de la concertation. Certains souhaitent réduire les places de parking tandis que d'autres estiment qu'il faut au contraire les augmenter avec un consensus autour du stationnement « sauvage » considéré comme très problématique.

De manière générale, les publics souhaitent plus de commerces de proximité et des lieux de convivialité. Augmenter la végétalisation et les espaces verts serait ainsi un moyen de parvenir à rendre les Boulevards « plus humains » et une réponse pour réduire les températures et améliorer la qualité de l'air. Si ce sujet

n'a pas fait l'objet de débats ni sur l'opportunité d'une telle mesure ni sur sa mise en place, certains aimeraient que la Métropole engage une réflexion sur les espèces végétales qu'elle souhaiterait planter. Il faut en effet qu'elles soient résistantes au changement climatique et peu allergènes.

Pour ce qui est de la rive droite, il est important de souligner la faible participation de la population. Seulement 21 personnes résidents en rive droite se sont rendues aux trois rencontres organisées dans le secteur.

Pendant les ateliers, plusieurs problèmes liés à la conception des routes et à l'environnement urbain ont été soulignés : le bruit excessif qui rend les solutions actuelles comme les murs antibruit et la végétation insuffisantes pour atténuer les nuisances ; la signalisation de la voie verte qui ne facilite pas son accès ; les conflits d'espace entre piétons, cyclistes et véhicules qui créent des situations de danger pour les plus vulnérables.

Beaucoup de questions et d'interventions sur le franchissement ont été notées et un appel à une revalorisation de l'espace urbain plutôt qu'à une simple résilience face à ces problèmes est lancé.

Afin d'associer au projet Boulevards les partenaires professionnels tant publics que privés du territoire, un 1<sup>er</sup> séminaire partenarial organisé à l'initiative de l'A'urba et de Bordeaux Métropole a rassemblé une soixantaine de participants mi-mai 2024. En complément, des entretiens individuels ont été menés et des contributions écrites recueillies. Un cahier des contributions partenariales rassemble ces éléments. Y figurent notamment l'importance de l'infrastructure en lien avec les équipements desservis (Hôpitaux, Stade,...) générant un flux et un besoin de stationnement importants, une volonté de réductions des nuisances en repensant la mobilité, la conciliation des usages aux différentes échelles, de la proximité à l'échelle métropolitaine, la gestion au cas par cas tenant compte de la complexité du territoire.

A l'occasion de l'inauguration du Pont Simone Veil, un questionnaire au public a été proposé sur le site de la participation du 3 au 10 juillet 2024 et diffusé sur place le 6 juillet, jour de l'inauguration. 108 réponses ont été recueillies dont le dépouillement fait ressortir une relativement faible information des publics concernant le projet Boulevards – plus des 2/3 n'en avait jamais entendu parlé - avec des souhaits exprimés de qualité d'aménagement en référence aux Quais de Bordeaux, de réduction de la place de la voiture, de développement des mobilités douces sécurisées et confortables et de végétalisation.

Lors de la réunion de clôture les participants se sont interrogés sur les aménagements choisis dans les 7 ateliers mais aussi sur le mobilier du Bus Express et l'aménagement des stations de bus qui ne semblent pas adaptées à l'afflux de passagers. Si la pollution de l'air est soulignée par certains comme un enjeu majeur, des inquiétudes concernant l'accès au centre-ville de Bordeaux et sur le stationnement (difficile malgré la réduction du nombre de voitures) sont exprimées et la question des personnes à mobilité réduite et de ceux qui dépendent de la voiture est également soulevée.

Invitant le public à consulter le Cahier des contributions citoyennes pour connaître les propositions d'aménagement spécifiques et par secteur, la maîtrise d'ouvrage a également rappelé que l'aménagement des secteurs prioritaires pour les espaces d'activation fera l'objet d'appels d'offres et a souhaité rassurer les participants en affirmant qu'il n'y aura pas d'interdiction des voitures, mais un rééquilibrage des modes de transport et une incitation à ralentir pour rendre les boulevards moins agressifs pour les usagers.

### III. ANALYSE DE LA CONCERTATION

Tout au long de la 1<sup>ère</sup> étape de la concertation, deux thématiques centrales ont émergé : celle de la mobilité et celle de la qualité du cadre de vie.

Les problèmes liés à la circulation automobile (embouteillages, transports en commun peu efficaces, pollutions sonore et atmosphérique, sentiment d'insécurité pour les autres usagers, difficultés de franchissement, etc..) ont été progressivement affinés et des solutions multiples, en plus de celles prônant la réduction ou la suppression de la voiture ont été évoquées (gratuité des transports en commun, réduction à un seul véhicule par foyer, instauration de vignette sur les voitures, contrôle de la vitesse, contrôle du bruit, régulation du stationnement, aménagements spécifiques pour les mobilités douces, circulation en aérien et en souterrain, etc...).

Réfléchir à la question de la mobilité à l'échelle de la Métropole est apparu comme essentiel tout comme l'apaisement de l'espace public est apparu comme une condition nécessaire avant de penser tout projet urbain.

Des propositions ont aussi émergé du Comité de la concertation donnant lieu à l'élaboration d'un cahier de préconisations axées sur 3 grandes ambitions :

- Rendre les Boulevards attractifs ;
- Mettre au cœur des Boulevards l'environnement, la nature et les loisirs ;
- Permettre la cohabitation dans les Boulevards la nuit.

Au niveau des ateliers, organisés pendant la 2<sup>ème</sup> étape de la concertation, le choix de proposer au public de travailler à l'échelle de séquences de proximité a fait émerger des questions de conflits d'usages et d'ambiances des aménagements existants. Partant, des dispositifs concrets ont été proposés pour leur amélioration. L'option fortement pressentie d'un projet de Bus Express assurant une réelle desserte de qualité a permis au public de projeter, à côté et autour, des aménagements qualitatifs pour les autres modes, notamment piéton et cycle, en s'appuyant sur les éléments particuliers de patrimoine bâti et/ou de paysage.

Dans les contributions déposées sur le site de la participation lors des derniers mois de la concertation, plusieurs alertes d'usagers non-résidents renvoient à la crainte de ne plus pouvoir accéder à la ville de Bordeaux, notamment pour les trajets domicile/travail mais aussi pour les loisirs. La solution alternative TC/cycle est mise en avant, mais sont soulignés l'urgence de la mise à niveau et du cadencement des TC, le développement nécessaire de nouveaux parcs relais (gratuits?), la sécurisation des circulations en vélo.

Notons que les échanges entre élus et techniciens concernant l'élaboration et l'évolution du Plan des Références n'étaient pas versés aux comptes rendus des ateliers. Les participants n'en avaient d'ailleurs pas connaissance et, malgré sa publication sur le site de la participation, aucune contribution n'y a fait référence.

Concernant les échanges sur la rive droite, une présentation des Boulevards de la rive gauche et droite par l'A'urba a introduit les discussions entre participants. Ces derniers ont ainsi appris que les tronçons de la rive droite étaient davantage de type autoroutier, que les risques d'inondation étaient importants et qu'à l'horizon 2030-40 le nombre d'habitants allait doubler. Certains participants ont souhaité également souligner que les nombreuses infrastructures qui caractérisent le secteur rendent également difficiles la circulation et les traversées.

Malgré l'idée suggérée par l'A'urba de former une ceinture commune aux deux rives et de faire des espaces publics adaptés aux enjeux de demain, des participants ont jugé nécessaire de travailler d'abord sur les solutions alternatives à la voiture, demandant pour certains l'organisation d'une discussion sur la mobilité.

L'absence de maquettes aux deux derniers ateliers consacrés à la rive droite, utilisées dans les rencontres précédentes pour explorer les aménagements possibles des Boulevards, a peut-être joué un rôle dans la difficulté des participants de la rive droite à se projeter sur plans.

L'équipe de la Métropole ayant présenté à chaque rencontre les expérimentations et aménagements temporaires réalisés, soulignant au passage l'intérêt de l'urbanisme tactique pour inciter au changement, certains participants ont demandé des informations supplémentaires sur les chiffres actuels de l'accidentologie sur les Boulevards depuis que les vélos y circulent, ainsi que des données sur tous les modes de circulation à ce jour.

Aussi, il a été constaté une représentation importante d'associations et de résidents parmi les publics participant aux ateliers et une majorité d'usagers habituels ont participé à l'enquête organisée pendant l'inauguration du Pont Simon Veil. La pluralité des publics recherchée au début de la concertation a cédé la place à la participation d'un public riverain qui a certainement vu l'opportunité de proposer l'aménagement (sans voiture) qu'il souhaitait sur les Boulevards. Ainsi, il est possible de penser que les publics qui se déplacent n'ont pas trouvé d'intérêt à participer à une concertation qui n'aborde pas en profondeur la question de la mobilité, un sujet qui crée du concernement et qui pose la question des politiques publiques

de demain : accueil d'une population plus importante, atténuation et adaptation au changement climatique, liberté de circulation, égalité des usages, etc.

Enfin, et malgré les efforts de la Métropole pour mobiliser tous les publics, des échanges rapides avec des participants ont permis de noter qu'ils avaient eu accès à l'information sur la démarche de concertation uniquement lors de l'annonce de l'atelier organisé sur leur secteur. Aussi, seules la rencontre sur la séquence Sud-Ouest et la réunion de clôture ont mobilisé réellement. Ainsi, sur les 7 rencontres, 223 participants ont été comptabilisés dont 80 lors de l'atelier organisé à Talence. Depuis septembre 2023, seulement 52 contributions (11% des 466 contributions totales) ont été enregistrées sur le site de la participation.

## **Les observations des garant.e.s**

### *Une maîtrise d'ouvrage disponible et ouverte*

L'équipe projet, autant durant la préparation de la concertation que durant son déroulement, a été d'une totale disponibilité vis-à-vis des garant.e.s, que ce soit en termes de logistique qu'en termes d'attention face aux remarques, propositions, suggestions des garant.e.s et notamment par rapport aux enjeux de mobilisation tant du plus grand nombre et que des publics diversifiés.

### *La question de la mobilité, un sujet de débat au début de la concertation tendant à devenir secondaire à la fin*

Lors de la 1<sup>ère</sup> étape de la concertation la question des mobilités, dont celle des véhicules à moteur, revenait régulièrement tant lors des rencontres avec les différents publics que dans les contributions sur le site de la participation.

Les réponses à ces questionnements apportées par la Collectivité ont porté sur une plus grande place donnée aux transports en commun et circulations douces, bus et cycles notamment, réduisant le flux VL le long des Boulevards.

La 2<sup>ème</sup> étape de la concertation, actant les modifications apportées à la circulation sur les Boulevards, a priorisé la réflexion citoyenne sur la qualité des aménagements à apporter et la réduction des nuisances liées aux circulations à moteur.

Pour certains, la décision du maire de Bordeaux a eu comme conséquence de reporter la circulation vers d'autres voies pour éviter les Boulevards : « *Wase dirige tous les automobilistes vers d'autres chemins et rues qui méritent aussi d'être prises en compte dans les aménagements* ».

Pari est pris par la Collectivité qu'un report des transports individuels motorisés est en train de s'opérer sur d'autres modes avec des changements de pratiques telles l'autopartage, le covoiturage, le développement des transports en commun – Bus Express – ou encore réflexion, non encore aboutie, sur un projet concerté de téléphérique traversant la Garonne.

La mobilité devient un impact en fonction des aménagements qui seront mis en place et non plus un sujet de réflexion prioritaire.

## *De la volonté d'impliquer la rive droite aux moyens déployés pour permettre sa participation*

Si la rive droite est concernée par le projet d'aménagement des Boulevards et une volonté de l'intégrer avait été manifestée dès le début de la mise en place de la démarche de concertation par Bordeaux Métropole, son implication réelle et concrète est arrivée à la fin du processus de réflexion engagé avec les publics.

Les focus envisagés pour permettre aux habitants de la rive droite de participer à la concertation sont intervenus tardivement dans le programme initialement prévu laissant penser qu'ils visaient à rattraper/compenser le décalage de la concertation effective sur cette rive.

Ce décalage d'information explique en grande partie la faible participation dans ce secteur.

Aussi, certains élus locaux se disant très intéressés par le programme d'aménagement des Boulevards de la Métropole ont déclaré avoir découvert seulement au moment de la tenue de l'atelier la démarche de concertation mise en place. Ils expriment ainsi un sentiment de délaissement et se demandent si la concertation avec les publics de la rive droite a vraiment eu lieu.

Face à ce décalage de traitement entre les habitants et élus des deux rives, certains s'interrogent sur la représentation de la population réellement concernée par le sujet et sur l'équilibre des points de vue. En effet, certains évoquent un risque de report de flux de circulation de la rive gauche impactant la rive droite et voudraient ainsi que la concertation donne une place à la parole des publics de la rive droite.

## IV. RECOMMANDATIONS

Après cinq années de concertation et le besoin exprimé par la maîtrise d'ouvrage d'avancer désormais dans la concrétisation des aménagements avec la mise en place d'un programme d'actions détaillé dans le Plan de Références, les garant.e.s recommandent à Bordeaux Métropole :

1. D'articuler les compétences et les informations détenues par les services mobilité et aménagement de la Métropole pour tenir compte de la parole citoyenne et répondre aux questionnements du public. Nécessité d'expliquer les flux de circulation pour qu'il puisse y avoir une lisibilité de comment pourra être rendu disponible l'espace urbain pour l'ensemble des usages.
2. De concevoir et mettre en place un dispositif pédagogique et d'information en temps réel de type application numérique afin de guider les publics sur les conditions pratiques de mobilité au sein de la Métropole et, singulièrement du linéaire des Boulevards, avec leurs traversées des différents pôles au niveau des Barrières.
3. De relancer une étape de concertation spécifique à la rive droite, en association avec Bordeaux et les 4 autres villes concernées réunis dans le GPV afin de mieux faire participer les résidents et les usagers de la rive droite.
4. De proposer la constitution d'un « Comité de la concertation » à l'échelle de la rive droite à l'attention de personnes à mobiliser dans le but qu'elles puissent s'approprier le programme, participer à sa finalisation et à l'information/concertation des publics de leur territoire.
5. De lancer un appel à participation pour associer des personnes volontaires, par séquences, dans des groupes de travail et de suivi permettant de mobiliser une compétence d'usage, largement manifestée durant cette concertation préalable, du Comité de concertation de la 1<sup>ère</sup> étape aux ateliers immersifs de la 2<sup>nde</sup>.